

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 MAI 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt quatre mai, le Conseil Municipal de la Commune de FOURAS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Daniel COIRIER, Maire**.

Etaient présents :

Daniel COIRIER	Florence CHARTIER-LOMAN	Philippe FAGOT
Annick MICHAUD	Stéphane BERTHET	Catherine ROGÉ
Dimitri POURSIANE	Dominique AMBERT	Eric SIMONIN
Hélène CERISIER	Henri MORIN	Annick GALY-RAMOUNOT
Raymonde CHENU	Marcelle LYONNET	Roger ROBERT
Danielle BRIDIER	Dominique GIRAULT	Sylvie MARCILLY
Stéphane GAUBERT	Ulrich LOCTEAU Absent pouvoir à Daniel COIRIER	Sébastien LECOQ
Catherine TARDY	Didier MARZIN	Jean-François HARLET
Caroline LARROCHE -	Yann BERRET	Sonia CAILLER Absente Pouvoir à Caroline LARROCHE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Philippe FAGOT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal a :

- 01 - Approuvé le Projet Educatif Territorial 2023 élaboré par le SEEJ. (VOTE P : UNANIMITE)
- 02 - Autorisé la signature de la convention 2023 pour l'accueil de trois chantiers de jeunes. (VOTE P : UNANIMITE)
- 03 - Autorisé la signature du contrat de partenariat 2023 entre le musée de Fouras et l'Office de Tourisme de Rochefort. (VOTE P : UNANIMITE)
- 04 - Approuvé la mise en œuvre d'un geste commercial suite au retard du chantier de la piscine du camping du Cadoret. (VOTE P : UNANIMITE)
- 05 - Demandé le fonds de concours 2023 à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. (VOTE P : UNANIMITE)
- 06 - Approuvé les tarifs des marchés artisanaux nocturnes. (VOTE P : UNANIMITE)
- 07 - Autorisé les demandes de subventions dans le cadre du fonds vert. (VOTE P : UNANIMITE)
- 08 - Approuvé l'avenant n°2 au lot 2 du marché public de travaux attribué à SMBA concernant la réhabilitation de la piscine du Cadoret. (VOTE P : UNANIMITE)
- 09 - Attribué le nom « James PESSIOT » au boulodrome de l'Union Bouliste Fourasine. (VOTE P : UNANIMITE)
- 10 - Modifié le tableau des effectifs de la Commune. (VOTE P : UNANIMITE)

Pris connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations (article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Fouras le 25 mai 2023
Le Maire, Daniel COIRIER

* Vote : P : Pour, A : Abstention, C : Contre,